



Toulouse, le 8 décembre 2016

Monsieur A. MANDEMENT, Président  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU  
MURETAIN (C.A.M.)  
8 bis Avenue Vincent Auriol - CS 40029  
31601 MURET CEDEX

## **Lettre recommandée AR**

### Copie pour information à :

M. Jacques TENE, Maire de SAINT-LYS, Vice-Président de la C.A.M. en charge de la Politique de la Ville, de l'Habitat et de l'insertion, Président de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL de l'Agglo du Muretain), Président de la Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées du Muretain

### **Objet : Délai de réalisation pour le recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées**

Monsieur le Président, Monsieur le Maire,

Le 25 août 2016, en ma qualité de Présidente de l'association HANDI-SOCIAL et de membre actif du Collectif inter Associatif Handicaps 31 (CIAH 31), je mettais en demeure votre Commission Intercommunale d'Accessibilité de remplir ses obligations en matière de recensement de l'offre de logements accessibles, ceci après un premier courrier recommandé du 16 août 2016 de M<sup>o</sup> MONNIER-SAILLOL.

Par courrier du 14 septembre 2016, vous nous répondiez puis proposiez une rencontre avec le service habitat de la CAM, réunion qui s'est tenue le 9 novembre et dont nous vous remercions.

Comme nous vous l'avons indiqué oralement, **nous vous confirmons notre demande de veiller à ce que ce recensement soit achevé et utilisable au plus tard le 31 décembre 2017**. Et qu'il soit mis à jour régulièrement.

Nous avons noté votre souhait de vous associer aux 2 autres collectivités mises en demeure, le SICOVAL et Toulouse Métropole, si elles le souhaitent aussi. Ceci nous semble positif mais ne devra pas retarder la réalisation de vos obligations.

Nous restons bien évidemment disponibles pour avancer ensemble sur ce chantier, et je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Odile MAURIN,  
Présidente d'HANDI-SOCIAL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'O. Maurin', written in a cursive style on a light-colored background.